

" A peine eut-elle prononcé ces quelques paroles, que cette pieuse malade se sentit et se trouva parfaitement guérie.

" Depuis un mois que le fait a eu lieu, elle continue à se trouver très-bien. Elle aurait voulu, en témoignage de sa reconnaissance, suspendre un cœur d'argent sur le tombeau de Pie IX ; mais, comme les prescriptions de l'Eglise s'opposent, en pareil cas, à des honneurs de ce genre à l'égard des serviteurs de Dieu morts en odeur de sainteté, elle a dû se contenter de faire publier par les feuilles religieuses la faveur insigne dont elle a été l'objet."

— L'Association de Saint-François-de Sales, à Palerme (Sicile), a adressé à Monseigneur l'archevêque de cette ville une lettre où elle prie Sa Grandeur de vouloir bien demander au Saint-Siège que l'on introduise au plus tôt le procès de canonisation de Pie IX. Cette démarche ne restera pas longtemps isolée.

— L'Univers de Cleveland, Ohio, Etats-Unis, a, au sujet de la mort du regretté Pie IX, reçu de M. Jefferson Davis une lettre où l'ancien président raconte une intéressante anecdote, qui touchera nos lecteurs. La voici, traduite textuellement de la lettre de M. Jefferson Davis :

" Je déplore avec vous la mort du grand, noble et bon Pie IX, avec tous ceux qui honorent la vraie piété, la piété qui enfante l'universelle charité. Je sens ce que le monde chrétien a perdu en perdant ce grand modèle ; mais à cette commune cause de deuil, j'ajoute, pour ma part, la reconnaissance d'obligations personnelles.

Vous avez relaté plus d'un acte caractéristique de l'homme sublime ; laissez-moi vous en conter un, qui autrement resterait ignoré, car il a été accompli aussi secrètement que gracieusement.

Quand notre guerre prit fin par la défaite du Sud, et que je fus jeté en prison et accablé des traitements les plus inutilement rigoureux, sinon les plus délibérément inhumains ; quand l'imagination des méchants se donnait toute carrière pour inventer des histoires destinées à me diffamer et à me dégrader dans la mémoire des hommes ; quand les courtisans du succès en Amérique et à l'étranger se raillaient aux cris dont les écarts bas poursuivent toujours leur victime, une voix m'arriva de loin pour me réjouir et me consoler dans la captivité solitaire.

Le Saint-Père m'envoya son portrait, au-dessous duquel était écrit, de sa propre main, l'appel adressé par Notre Seigneur à tous les opprimés :

*Venite ad me qui laboratis, et ego reficiam vos, dicit Dominus.*

L'inscription autographe était attestée par le cardinal Barnabo, décembre 1856, sous son sceau.

— Le Times, de New-York, apprend de son correspondant de Syracuse, l'arrivée du colonel Milligan, qui parcourt le pays pour se renseigner de l'état de l'organisation fédérale. Il dit que si la guerre éclate, les fédéraux envahiront le Canada par Ogdensburg et Fort-Erié. Il ajoute qu'un citoyen éminent, de Cleveland, a donné \$25,000 pour acheter des armes. Si l'on en croit ce correspondant, le sentiment est tellement en faveur de cette invasion qu'elle se fera, que la guerre éclate ou non.

D'un autre côté nous voyons qu'O'Donovan Rossa a eu une entrevue avec un rapporteur du Herald, de New-York, auquel il a dit que les Irlandais n'avaient nullement l'intention de frapper l'Angleterre par le Canada, car ils n'ont aucune querelle à vider avec ce dernier, et il n'entre pas dans leur pensée de troubler les Canadiens. Quand ils frapperont quelques coups, ce sera plus près du cœur de l'Angleterre que l'est le Canada.

Ainsi nous croyons qu'il n'y a pas lieu de s'alarmer outre mesure.

L'imminence d'une guerre entre la Grande Bretagne et la Russie doivent une bonne aubaine pour la secte excommuniée des fédéraux—secte corrompue excommuniée nominativement, par ordre de feu notre Saint-Père le Pape Pie IX.

Tous les Irlandais fidèles catholiques détestent cette secte méprisable. C'est une petite clique pestiférée et malfaisante composée d'artisans du mal. Cette clique a été condamnée nominativement, par le vicairé du Christ : elle est marquée, par dessus tout, du signe de la mauvaise foi.

Ceux-là seulement qui demandent à se procurer le plaisir d'être dupe d'une très-mauvaise cause, donnent leur argent à ces fédéraux.

L'histoire d'une attaque que les fédéraux doivent diriger contre nos paisibles voisins du Canada, une guerre advenant entre l'Angleterre et la Russie, serait risible si elle n'était atroce.

Les criminels auteurs d'un pareil attentat se mettraient bel et bien hors la loi, et ce serait une compassion mal placée que de refuser la jouissance d'une corde de chanvre, s'ils assassinaient des Canadiens.

On télégraphie d'Ottawa, 13 mai :

On remarquait samedi après-midi, une activité inaccoutumée dans le département de la milice, et l'on a appris que le ministre de la guerre avait reçu d'importantes dépêches du secrétaire des colonies et autres de divers points des Etats-Unis.

Il parait que le Premier, l'Hon. M. Jones, le Lt.-Gén. Sir E. S. Smith et l'Adjudant-général Powell ont tenu une longue consultation après la réception de ces dépêches et que les employés de ce département n'ont pas eu leur demi-congé habituel du samedi.

Le colonel Fletcher a reçu des ordres d'Ontario de distribuer des armes aux volontaires, le long de la frontière américaine.

— La Constitution classe la députation de la nouvelle assemblée législative comme suit : 20 avocats, 12 médecins, 11 marchands, 9 notaires, 7 cultivateurs, 3 rentiers, 2 journalistes, 1 arpenteur.

Des députés du premier Parlement Provincial après la Confédération, il n'y en a que 11 qui aient siégé sans interruption à Québec depuis lors. Ce sont : MM. Chapleau, Beaubien, Laberge, Joly, Molleur, Bachaud, Marchand, LeCavalier, Lavalée, Picard et Robertson. 20 députés nouveaux ont été élus le 1er mai dernier.

— Vendredi, 10 mai, à trois heures, Son Excellence le Gouverneur-Général s'est rendu au Sénat, où il a prorogé le Parlement de la Puissance, par le discours suivant :

" Hons. MM. du Sénat,

" MM. de la Chambre des Communes,

" Je suis heureux de pouvoir vous dispenser de faire davantage acte de présence au Parlement, après une session aussi longue et aussi laborieuse.

" Je prendrai les mesures nécessaires, le plus tôt possible après la clôture de l'année fiscale, pour donner effet à la mesure que vous avez adoptée pour obtenir une meilleure addition des comptes publics.

" J'appellerai l'attention du gouvernement de Sa Majesté sur votre adresse, demandant que toute l'Amérique Britannique, à l'exception de Terre-Neuve, soit incluse dans la Puissance du Canada. Je me réjouis que, pendant le terme de mon administration, cette démarche finale pour consolider les intérêts anglais sur le continent de l'Amérique, ait été faite avec tant